

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 27 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Monsieur Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, Mme Estelle MORIO, M. Jean-François SALVAR, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Pierre-Yves LE GROGNEC à Henri-Philippe LAMY
Arlette BUZARE à Françoise BALLESTER
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Annaïg MESTRIC à Patrice JACQUEMINOT

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Septembre 2022
Date de l'affichage	21 Septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2022 81

ZAC Cœur de Ville et Saudraye :

Dénomination de la future voie structurante du Cœur de Ville

Rapporteur : J. Daniel

L'un des principes de la ZAC Cœur de Ville, écrit en 2008, était d'améliorer la distribution des échanges routiers en offrant une alternative au schéma viaire en étoile.

Ainsi il avait été suggéré, par les bureaux d'études, de créer une voie est/ouest de mise en lien des rues Marc Mouélo, Febvrier Despointes et Saint Maurice. Cette voie permettra notamment d'accéder à la partie centrale de la ZAC Centre (aujourd'hui Cœur de Ville) sans passer par le rond-point de l'église, et ainsi créer un front bâti urbain avec de nouveaux commerces.

Il est aujourd'hui proposé de dénommer cette future rue principale de la ZAC Cœur de Ville : « **rue Jacques et Simone de Bollardière** ».

N'oublions pas, en effet, que le bâtiment de la salle paroissiale, qui va être détruit pour permettre la réalisation de ce nouvel axe de circulation, était déjà dénommé « Salle Jacques de Bollardière ».

■ Né le 16 décembre 1907, **Jacques de Bollardière** s'est installé avec sa famille au hameau du Vieux Talhouët à Guidel à la fin de l'été 1961. Il y a vécu jusqu'à la fin de ses jours, le 22 février 1986.

Sa vie, particulièrement bien remplie, peut se résumer en 2 grandes parties :

→ 1930-1961 : Une très riche carrière militaire, menée tout d'abord dans la Légion étrangère puis près du Général de Gaulle qu'il rejoindra à Londres quelques jours avant l'appel du 18 juin 1940, et enfin au sein du corps des chasseurs parachutistes.

En décembre 1956, il est promu général de brigade et il est alors le plus jeune général de l'armée française.

Il effectuera ainsi de nombreuses missions en France et participera à de multiples campagnes en Indochine, en Afrique du Nord (Algérie, Maroc...), en Libye, au Gabon, au Cameroun...

Régulièrement distingué, il est titulaire de nombreuses décorations dont les plus importantes sont :

- Grand Officier de la Légion d'honneur ;
- Compagnon de la Libération (dont le décret lui a été remis par le général de Gaulle lui-même, en juin 1941) ;
- La Croix de Guerre 39-45 avec cinq citations.

En désaccord avec la stratégie gouvernementale en Algérie, et surtout la pratique de la torture, il a demandé à être relevé de ses fonctions et a quitté l'armée en 1961 non sans avoir effectué auparavant 60 jours de forteresse.

→ 1961-1986 : Il devient, alors, un militant non-violent, anti-nucléaire et donne, en France et à l'étranger, de nombreuses conférences.

On peut ainsi rappeler :

- Son opposition aux essais nucléaires de Mururoa (campagne médiatique avec Brice Lalonde)
- Sa participation, de manière importante, à la création du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente)
- Ses engagements dans la défense de multiples causes : les paysans du Larzac, les objecteurs de conscience, etc.

Il décédera à Guidel, le 22 février 1986, des suites d'une longue maladie.

■ Née à Nantes, le 10 février 1922, **Simone Ertaud** a épousé Jacques de Bollardière le 22 décembre 1945.

Ils auront 5 filles, dont 2 sont malheureusement aujourd'hui décédées.

Ayant, avec sa famille, accompagné son mari lors de certaines de ses affectations, elle a vécu à deux reprises en Indochine (1946-1948 et 1952-1953) et à Brazzaville (1957-1960).

Partageant ses idées, elle s'est pleinement engagée à ses côtés, notamment après son départ de l'armée en 1961.

Elle a, ainsi, participé à la création du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente) en 1974, s'est engagée à Amnesty International et, avec son mari, dans la défense des paysans du Larzac et d'objecteurs de conscience.

De manière plus personnelle, elle s'est investie dans des causes environnementales (nombreux échanges avec JC Pierre / Eaux et Rivières de Bretagne), sociales (défense de la gare de Quimperlé), culturelles (écoles Diwan)

On n'oubliera pas, enfin, la présidence d'honneur de l'association 4ACG « Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre » qu'elle a assumée à partir de 2004 jusqu'à son décès, le 06 décembre 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 07 septembre 2022 ;

DÉCIDE de dénommer la future voie traversante principale de la ZAC partie Cœur de Ville : « Rue Jacques et Simone de Bollardière ».

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 28 Septembre 2022
Le Maire,
Joël DANIEL

